

*Initiatives ministérielles*

Au lieu de déclarer ces raisons illégales, pourquoi ne travaillerions-nous pas ensemble pour les éliminer? Pourquoi les femmes devraient-elles plonger leur famille dans la pauvreté en ayant d'autres enfants? Pourquoi ne pas tenter de prévenir les grossesses non désirées et d'éliminer les conditions socio-économiques qui incitent les femmes à renoncer à mettre au monde des enfants qui, autrement, pourraient être fortement désirés?

Selon le Conseil national du bien-être social, de nos jours, quasiment un enfant canadien sur cinq vit au-dessous du seuil de la pauvreté. Le gouvernement ne propose aucune mesure pour corriger cette situation, si ce n'est de forcer les femmes démunies à avoir plus d'enfants. Les femmes pauvres pendant leur grossesse ont souvent des enfants dont le poids à la naissance est insuffisant, ce qui entraîne fréquemment des complications médicales.

D'après la Corporation des médecins du Québec, les enfants nés dans certains quartiers de Montréal et de Québec sont aussi susceptibles d'être aussi maigres à la naissance que les enfants nés dans les pays sous-développés. Selon une récente étude canadienne, le taux de mortalité juvénile est deux fois plus élevé dans les familles très économiquement faibles que dans celles au revenu le plus élevé.

• (1540 )

Selon une étude effectuée en Ontario, les enfants dont les parents sont inscrits à l'assistance sociale sont plus que les autres prédisposés à souffrir d'affections chroniques. Les enfants sont les plus gros clients des banques d'alimentation. Parmi 132 écoles publiques qui ont été recensées à Calgary, 46 ont signalé que les enfants qui arrivent à l'école affamés éprouvent des difficultés marquées. La nutrition est en quelque sorte le gage de succès scolaire. La malnutrition peut entraîner l'incapacité de se concentrer et une acuité visuelle médiocre.

Près des deux tiers des familles monoparentales ayant à leur tête une femme touchent un revenu qui les situe au-dessous du seuil de la pauvreté. Selon un document préparé par la Fédération pour le planning des naissances, nombreuses sont les femmes ayant assumé très tôt le rôle de mère qui vivent dans la pauvreté, sont en proie à la maladie, risquent la rupture de leur mariage, maintenant ou plus tard, et possèdent un niveau d'instruction inférieur. Le gouvernement fait preuve d'hypocrisie en présentant un projet de loi qui vise à criminaliser l'avortement pour des raisons socio-économiques, alors qu'il contribue lui-même à instaurer des conditions socio-économiques qui nuisent aux femmes en adoptant des mesures économiques régressives.

En 1986, la proportion des familles biparentales pauvres dont le chef était âgé de moins de 25 ans était de 30 p.

100. La présence du père et de la mère ne garantit pas pour autant qu'un enfant ne grandira pas dans la pauvreté. Le Conseil national du développement social a fait savoir que même si les deux conjoints étaient rémunérés au salaire minimum, ils ne pourraient toucher ensemble que 92 p. 100 du revenu équivalent au seuil de la pauvreté en 1986. A l'heure actuelle, le salaire minimum fédéral de 4\$ l'heure est le plus bas au Canada.

La pauvreté constitue un grave problème dans notre pays au Canada. Le fait pour une famille d'élever un enfant contribue à sa pauvreté, ou l'aggrave. Nous avons besoin d'édifier une société où les enfants ne condamnent pas leur mère ou leur famille à la pauvreté, un monde où les enfants ne sont ni pauvres ni affamés. Le gouvernement fédéral pourrait être le principal artisan de la suppression des entraves économiques auxquelles la femme fait face quand elle se demande si elle devrait avoir un enfant. Mais le gouvernement actuel semble refuser tout simplement d'élaborer des stratégies économiques afin d'éliminer le chômage et d'offrir des services adéquats. Au contraire, tout ce qu'il offre aux femmes, ce sont des taxes régressives et des réductions. Il ne s'apitoie pas sur le sort des pauvres. L'attitude du gouvernement est pour le moins étonnante.

Il faut être hypocrite pour dire que l'avortement pour des motifs socio-économiques est un crime, alors qu'on ne fait rien pour supprimer les obstacles économiques qui, dans certains cas, font que l'avortement est la seule option qui reste. En fait, le gouvernement a aggravé le problème de la pauvreté au Canada en faisant disparaître des emplois par la signature de l'Accord de libre-échange, en grossissant les rangs des assistés sociaux par la réduction des prestations d'assurance-chômage et en s'attaquant aux pauvres par l'imposition de la nouvelle taxe sur les produits et services.

Le gouvernement a le pouvoir de faire beaucoup de choses pour les femmes et, en particulier, pour les mères. Il pourrait ré-indexer et hausser les allocations familiales. Mais non, au lieu d'aider les mères, il a désindexé les allocations et maintenant il propose de les récupérer.

Le gouvernement pourrait élargir la portée du Programme de prêts aux étudiants canadiens et du Programme de planification de l'emploi en les rendant plus flexibles et plus faciles d'accès aux parents et aux jeunes. Ce sont des dépenses qu'il recouvrerait à long terme, car la main-d'œuvre serait mieux qualifiée et l'économie plus florissante. Le Programme de planification de l'emploi devrait comprendre des cours pour enseigner les langues et lutter contre l'analphabétisme, ce qui donnerait à beaucoup de jeunes femmes qui ont des enfants en bas âge une autre chance de parfaire leur éducation et de trouver du travail qui leur permettrait de faire vivre leur famille.